



ALM SELECTION EURO

Rapport annuel au 31 Décembre
2019

Société de gestion : AG2R LA MONDIALE
GESTION D'ACTIFS
Siège Social : 151-155 Rue de Bercy 75012
Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement.....	7

Comptes annuels

Bilan actif	12
Bilan passif.....	13
Hors-bilan.....	14
Compte de résultat.....	15

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	16
Evolution de l'actif net	18
Complément d'information 1	19
Complément d'information 2	20
Ventilation par nature des créances et dettes	21
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	22
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	23
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	24
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	25
Affectation des résultats.....	26
Résultat et autres éléments	28
Inventaire	29

ORIENTATION

IDENTIFICATION

Classification : Actions des pays de la zone euro

Le fonds est exposé aux marchés actions de la zone euro à hauteur de **80%** minimum de son actif net.

OPC d'OPC : Jusqu'à **100%** de l'actif net du fonds.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est de réaliser sur un horizon minimum de 8 ans, une performance supérieure à l'indice « MSCI EMU » évalué sur les cours de clôture (dividendes net réinvestis) (Code Bloomberg : MSDEEMUN Index).

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est le « **MSCI EMU** » évalué sur les cours de clôture (dividendes nets réinvestis) (Code Bloomberg : MSDEEMUN Index).

L'indice « MSCI EMU » est un indice actions représentatif des plus grandes capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro et contient environ 240 valeurs.

Le fonds n'est pas un OPC indiciel. La performance peut s'éloigner sensiblement de cette référence.

Stratégies d'investissements :

1. Stratégies utilisées :

La gestion financière du fonds repose, dans un premier temps, sur la qualification par le comité stratégique des phases du cycle économique. L'étude des agrégats des principaux pays développés (Europe, Etats-Unis, Japon) et émergents permet l'élaboration d'un scénario macroéconomique central. Les taux de croissance, les principaux indicateurs d'activité, l'évolution des indices de prix et les indicateurs précurseurs conjoncturels sont analysés afin de positionner les différentes zones géographiques dans le cycle. Des scénarii économiques alternatifs sont également probabilisés.

Au terme de cette étude, les anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt directeurs, des taux de change et d'évolution des marchés d'actif sont formulées.

La gestion du fonds réside dans la sélection et le suivi d'OPC. Une diversification efficace et une connaissance approfondie des caractéristiques de style des fonds sous-jacents permettent, selon les phases de marché, d'optimiser le positionnement du fonds.

Les conclusions du comité stratégique servent donc de point d'entrée au comité « multigestion », en charge du déploiement et de l'optimisation du scénario macroéconomique et stratégique central.

Ce comité assure également le suivi ligne à ligne des positions du fonds et veille à ce que les performances des fonds sous-jacents soient conformes aux objectifs de gestion annoncés.

Pour ce faire, les bases de données Morningstar alimentent des outils de suivi de performances et de risques. Ces bases autorisent également le suivi d'indicateurs tels que le classement sur différentes périodes, le ratio d'information, le ratio de sharpe, la volatilité...

Cet examen quantitatif est enrichi par des rencontres régulières avec les gérants des fonds sous-jacents. Ces rencontres permettent de s'assurer que les styles de gestion sont bien respectés et qu'aucune déviation inopportune de performance n'intervienne.

Si tel devait être le cas, le comité « multigestion » prononce la mise sous surveillance du fonds concerné et procède à l'examen approfondi des causes de ces déviations.

La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.

Les titres figurant dans le portefeuille du fonds sont sélectionnés au sein d'un univers de titres dont le siège social des émetteurs est situé dans un pays membre de l'OCDE.

2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du fonds sont :

- **Actions** : Néant
- **Titres de créances et instruments du marché monétaire** : Néant
- **Parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger ou de fonds d'investissement de pays tiers** :

Le fonds est investi en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français jusqu'à **100%** de son actif net. Ces FIA doivent répondre aux exigences de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

Les OPC sélectionnés sont de classification AMF ou catégories suivantes :

- « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro », entre **80%** et **100%** de la poche,
- « monétaires » et/ou « monétaires court terme », entre **0%** et **20%** de la poche.

Le fonds est notamment investi en OPC spécialisés dans les petites et moyennes capitalisations dans la limite de **30%** de l'actif net.

3. Instruments dérivés :

Le gérant peut investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- taux
- change

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture

Nature des instruments utilisés :

- futures
- options de taux, d'indices, de devises
- change à terme

Afin de couvrir le fonds contre les risques de taux et de change, le gérant peut investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés français ou de l'Union Européenne.

En particulier le gérant peut intervenir sur le change à terme, le marché des futures, et options de taux, devises ou indices

Les contreparties éligibles sont des établissements de crédit. Elles sont sélectionnées en fonction de différents critères au sein d'une procédure mise en place par la société de gestion.

La ou les contrepartie(s) éligible(s) ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds.

L'exposition nette résultant de l'emploi des contrats à terme ne peut dépasser 100% de l'actif net.

4. Titres intégrant des dérivés :

Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille. Le fonds n'a pas vocation à acquérir ce type d'actifs directement.

5. Dépôts : Néant

6. Emprunts d'espèces :

Le gérant du fonds peut avoir recours à titre exceptionnel, à des opérations d'emprunts d'espèces temporaires dans la limite de **10%** de l'actif net du fonds, notamment en vue de palier aux modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, la société de gestion peut, pour le compte du fonds, procéder à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Ces opérations consisteront principalement en des mises et prises en pension, ainsi que des prêts/emprunts de titres dans la limite de **20%** de l'actif net. Des informations complémentaires concernant les opérations d'acquisition et cession temporaires de titres figurent à la rubrique Commissions et frais du prospectus.

Informations relatives aux garanties financières :

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, doivent donner lieu à la remise de garanties financières (appelées collatéral) sous la forme de titres et/ou d'espèces.

Les garanties financières reçues en espèces peuvent être réinvesties. Ainsi, les espèces reçues peuvent être placées dans des OPCVM monétaires ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français de classification « monétaires court terme » ou « monétaires » ou des OPCVM de droit étranger d'un pays membre de l'Union Européenne de même nature.

L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure définie par les départements des risques de la société de gestion.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est le calcul de l'engagement.

Profil de risque :

Votre argent est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaissent les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, l'investisseur est averti du risque que la performance du fonds ne soit pas conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les OPC les plus performants.

Risque actions :

Le fonds étant exposé en permanence à hauteur de **80%** minimum sur le marché des actions de la zone euro, le porteur est exposé au risque d'actions. Ainsi, la valeur liquidative du fonds peut connaître une variation induite par l'exposition sur ce marché d'une large part du portefeuille et la valeur du fonds peut baisser significativement.

Par ailleurs, une partie des investissements du fonds sont concentrés sur les actions de petite et moyenne capitalisation. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à

la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc avoir le même comportement.

Risque de taux :

Les investisseurs en obligations peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt qui entraîneraient une baisse de la valeur du fonds. En règle générale, les cours des obligations baissent lorsque les taux d'intérêt montent.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations réalisées par le fonds, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels il est exposé peuvent entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie (maximum 20% de l'actif net) :

Le fonds est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction. Il est particulièrement exposé au risque de contrepartie résultant de son recours aux opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

Risque de change (maximum 10% de l'actif net) :

Certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du fonds ; de ce fait, l'évolution des taux de change peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du fonds.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE : 8 ans

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compagnie des Techniques Financières

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

I. Politique de gestion

1. Scénario macroéconomique

Ralentissement mondial

La croissance mondiale a démenti les craintes de récession qui avaient agité les marchés fin 2018, mais elle a significativement ralenti en 2019, passant de 3,3% à environ 2,8% en moyenne annuelle.

Les États-Unis n'ont pas échappé à la tendance, mais leur croissance a mieux résisté (2,3%), grâce à la solidité de la demande domestique. En effet, l'emploi est resté dynamique et les salaires ont progressé plus vite que l'inflation, assurant des gains de pouvoir d'achat qui alimentent la consommation privée.

La zone euro, plus dépendante du commerce international et du cycle industriel mondial, a été plus affectée, la croissance baissant à 1,2% en 2019, après 1,8%. L'Allemagne a évité de peu la récession ; sa croissance tombant à 0,6%. La France a mieux résisté (1,3%). Face au ralentissement économique et en l'absence de pressions inflationnistes, les Banques Centrales (Fed et BCE) ont opéré une volte-face complète, baissant leurs taux directeurs et reprenant une augmentation de leurs bilans.

Au Royaume-Uni, le Brexit a pesé sur l'investissement et le commerce extérieur. Mais la consommation, les stocks et les dépenses publiques ont permis à la croissance de se maintenir vers 1,3%. En Chine, le ralentissement s'est accéléré avec la guerre commerciale (6% en 2019, après 6,6%). La croissance décélère aussi dans les autres pays émergents : Inde (5,7%), Russie (1,3%) et Brésil (1,1%).

Dans ce contexte, la Fed a baissé ses taux, en trois étapes, de 75 pb à 1,75% et la BCE de 10 pb à -0,5% en septembre. Les taux monétaires ont suivi, s'établissant en zone euro à -0,53% fin 2019 pour l'ESTR, nouvelle référence du jour le jour, et à 1,90% pour le Libor américain.

Les taux longs ont suivi le mouvement. En zone euro, ils ont connu des minima historiques, atteignant -0,44% en août pour le 10 ans français. Ils se sont redressés durant l'automne, avec l'amélioration des perspectives économiques, les marchés n'anticipant plus d'assouplissement monétaire supplémentaire. Sur l'ensemble de l'année, les taux 10 ans sont en baisse de 77pb à 1,92% fin 2019 aux Etats-Unis, 43pb à -0,19% en Allemagne et 59pb à 0,12% en France.

En Italie, les marchés ont été rassurés par le changement de gouvernement, permettant une baisse des écarts de rendement : les taux perdent 133pb à 1,41%. Les marchés actions se sont nettement redressés en 2019, compensant et au-delà, la chute de fin 2018, les craintes de récession disparaissant et les incertitudes géopolitiques s'amenuisant en fin d'année.

La performance des pays émergents (dividendes réinvestis, en euros) atteint 20,6%, 26,1% pour les actions européennes, 30,5% en France et 34,1% aux Etats-Unis.

2. Politique de gestion

2019 aura été une année remarquable sur les marchés financiers. Les indices boursiers américains clôturent sur des plus hauts historiques. Les indices boursiers européens ne sont pas en reste, tout comme ceux des marchés émergents. En termes de segment, ce sont à nouveau les plus grandes capitalisations qui ont tiré le marché à la hausse, les styles momentum/qualité ont fait la course en tête tout au long de l'année. La hausse des marchés d'action s'est faite sans flux positifs, les dividendes et rachats d'actions compensant les retraits des investisseurs.

Le fonds a profité de la bonne performance de la sélection Large Caps Zone Euro avec le positionnement plus qualité de Best Business Models (+28,96%) et DPAM Invest Equities (+30,92%). Les grandes capitalisations européennes et les valeurs à forte visibilité ont continué à être privilégiées par le marché malgré les valorisations. A l'inverse les gérants value, malgré un sursaut à la fin de l'été et en fin d'année, finissent dans le bas du tableau des classements 2019 bien loin du MSCI EMU (Métropole Euro SRI + 14,58%, Lazard Alpha Euro +23,35%). La forte rotation sectorielle en faveur des valeurs financières, cycliques et pétrolières de septembre n'a pas permis au style value de briller en 2019, juste de rattraper une partie du retard du 1er semestre.

Également, comme en 2018, les petites valeurs françaises sont restées à la peine, avec +29% pour le CAC40 NR, +22% pour les valeurs moyennes et +17% pour les petites valeurs. Les flux vendeurs sur les petites capitalisations ont maintenu la pression sur les prix. L'allocation a été maintenue et représente 4,75% du portefeuille. En relatif la sélection a bien résisté Moneta Micro Caps (+26,78%).

Eleva Euroland a été renforcé au détriment des style value comme Lazard Alpha Euro ou Metropole Euro SRI. Le fonds Eleva a une approche plus opportuniste en termes de style de gestion, et sa taille lui permet une plus grande réactivité.

3. Perspectives

Perspectives 2020 : redressement progressif de la croissance mondiale, avec le soutien des politiques monétaires et budgétaires

La croissance mondiale semble avoir atteint un point bas au 2^{ème} semestre 2019 et devrait progressivement se redresser tout au long de 2020. Du fait des effets de base, la moyenne annuelle resterait cependant stable un peu en dessous de 3% en 2020, avant de se redresser en 2021. La production industrielle et le commerce international pèseront encore, malgré des avancées sur le Brexit et la guerre commerciale. Mais les politiques monétaires très accommodantes et des politiques budgétaires plus expansionnistes devraient soutenir la demande. Les prix pétroliers se stabiliseraient en 2020 vers 65 \$ le baril de Brent, permettant à l'inflation totale de converger vers l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation). Celle-ci progresserait timidement en zone euro pour se rapprocher de 1,5%. Elle se stabiliserait un peu au-dessus de 2% aux États-Unis. L'absence de pressions inflationnistes permettrait aux Banques Centrales de rester durablement accommodantes et de maintenir leurs taux directeurs, à 1,75% pour la Fed et -0,50% pour la BCE. En conséquence, les taux à long terme resteraient stables sur de bas niveaux, particulièrement en zone euro. Après les très fortes performances de 2019, les actions progresseraient plus modestement en 2020, au même rythme que les résultats d'entreprises, soit environ 5%.

Avertissement :

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS.

En aucun cas, la responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

ALM SELECTION EURO

4. Performances

Tableau des performances

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net	290 627 183.22 €	455 970 874.17 €	698 412 304.47 €	588 513 825.91 €	682 762 911.45 €
Nombre de parts	199 277.00	300 251.00	400 563.00	400 563.00	369 386.00
VL	1 458.40 €	1 518.63 €	1 743.57 €	1 469.21 €	1 848.37 €
Performance cumulée du FCP	14.43%	4.13%	14.81%	-15.74%	25.81%
Performance de l'indice de référence (*) (**)	10.33%	4.15%	12.44%	-12.71%	25,47%

(*) Euro Stoxx jusqu'au 31/03/2017, (**) MSCI EMU Euro (NR) à compter du 03/04/2017

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

5. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Les principaux mouvements :

ISIN	Libellé produit	Devise	Sens	Montant brut
LU1616922040	ELEVA EU SEL I2C C.	EUR	A	3 162 483.00 €
IE0008248803	Vanguard Eurozone Stock Index Ins EUR	EUR	A	3 026 940.00 €
LU1616922040	ELEVA EU SEL I2C C.	EUR	A	2 916 325.00 €
LU1616922040	ELEVA EU SEL I2C C.	EUR	A	2 677 724.00 €
BE0948484184	DPAM INVEST B EQ EUROLAND F	EUR	A	1 650 080.00 €
LU1616922040	ELEVA EU SEL I2C C.	EUR	A	988 250.00 €

ISIN	Libellé produit	Devise	Sens	Montant brut
FR0010971705	Sycomore Sélection responsable Part I	EUR	V	14 873 200.00 €
IE0008248803	Vanguard Eurozone Stock Index Ins EUR	EUR	V	9 022 599.00 €
FR0010298596	MONETA MULTI CAPS (C)	EUR	V	5 280 480.00 €
FR0010828913	Lazard Objectif Alpha Euro part A	EUR	V	5 009 400.00 €
FR0010971705	Sycomore Sélection responsable Part I	EUR	V	4 993 940.00 €
FR0007044680	ODDO ACTIVE EQUITIES	EUR	V	4 795 600.00 €
LU0368230206	BLACKROCK GL.EUR.MKTS FD I2 C	EUR	V	4 387 600.00 €
FR0010828913	Lazard Objectif Alpha Euro part A	EUR	V	3 144 050.00 €
FR0010632364	Métropole Value SRI	EUR	V	2 857 950.00 €
FR0007044680	ODDO ACTIVE EQUITIES	EUR	V	2 407 230.00 €

6. Méthode de calcul du risque global : Méthode de l'engagement

Néant.

7. Changements affectant le fonds

- 07/02/2019
- Mise à jour des performances et frais courants
 - Clarification des informations au niveau de la partie sur les performances passées des DICI pour les fonds multi-parts
 - Intégration du tableau précisant les modalités de passage et de traitement des ordres (souscriptions/ rachats)
 - Ajout du paragraphe sur la politique de rémunération
 - A l'article 3 du règlement : intégration du paragraphe sur les « gates » et modification du paragraphe relatif aux rachats conformément au règlement type
 - Suppression de la mention non obligatoire « Groupe AG2R LA MONDIALE » dans l'en-tête des DICI
 - Harmonisation des rubriques commercialisateur et dépositaire

II. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe
- nous avons recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

La politique de meilleure exécution est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale-ga.fr.

3. Frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale-ga.fr.

4. Exercice des droits de vote

Le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2ramondiale-ga.fr.

5. Loi Empreinte Carbone / Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte

La société de gestion du fonds, AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, rend compte de la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de qualité de la gouvernance dans sa politique d'investissement dans son Rapport d'investissement responsable, diffusé sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.ag2ramondiale-ga.fr>.

6. Information sur la politique de rémunération du personnel d'AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs applicable sur l'exercice comptable 2018

Périmètre des collaborateurs concernés

La politique de rémunération s'applique au personnel suivant :

- les dirigeants responsables de la société et les dirigeants en charge de l'activité de gestion de portefeuille, soit, chez AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs : le président, le directeur général et le directeur général adjoint,

ALM SELECTION EURO

- tous les gérants,
- tous les analystes,
- le RCCI et le responsable de la Fonction Risques.

14 salariés du Groupe AG2R La Mondiale sont concernés pour l'exercice 2018.

Méthode de calcul de la part variable de la rémunération du personnel

En raison des montants limités de la part variable maximale et de la nature de son activité, AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs applique le principe de proportionnalité qui l'exonère de l'organisation d'un comité de rémunération.

La partie fixe est strictement séparée de la partie variable, cette dernière ne représentant pas plus de 45,5% de la part fixe pour les membres du directoire, 2% pour les gérants et 5% pour les autres. AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs ne verse pas de bonus garantis, et la rémunération de la part variable est faite exclusivement en espèces.

La part variable est versée en mars et évaluée par les responsables hiérarchiques une fois par an en fonction :

- de critères de performance sur des horizons de 1 à 5 ans, mais uniquement pour les gérants et pour 85% de leur part variable. Ainsi, si le portefeuille se situe dans le 1er quartile du classement Morningstar de la même classe d'actifs que le portefeuille évalué pour une des périodes considérées, le gérant obtient la rémunération variable maximale. Elle est ensuite dégressive jusqu'au 3ème quartile. Le choix de la classe d'actifs utilisée est de la responsabilité du président du Directoire ;
- de critères qualitatifs tels que le respect des règles et procédures internes et des objectifs de la direction et le respect des contraintes de gestion.

La politique de rémunération d'AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs n'a pas connu de modification importante depuis 2015.

Montants versés en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour l'ensemble de la population concernée

	Exercice 2018 (En k€)
Total salaires fixes	997
Total salaires variables	251
Dont rémunérations variables différées	0

7. Information sur les effets de levier

Le FCP n'est pas concerné.

8. Règlementation SFTR

Néant.

9. Traitement des titres non liquides

Le FIA n'est pas concerné par des « titres non liquides faisant l'objet de dispositions spéciales ».

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable : PARIS_BP2S_AFS_PCFA_REPORTING_LEGAL@bnpparibas.com

Bilan actif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	681,923,851.14	587,580,828.82
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé - Titres de créances négo-ciables	-	-
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	681,923,851.14	587,580,828.82
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	681,923,851.14	587,580,828.82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	951,432.27	1,029,797.54
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	951,432.27	1,029,797.54
Comptes financiers	6,500.31	4,907.20
Liquidités	6,500.31	4,907.20
TOTAL DE L'ACTIF	682,881,783.72	588,615,533.56

Bilan passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Capitaux propres	-	-
Capital	668,547,045.25	586,031,877.53
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12,795,264.37	778,373.37
Résultat de l'exercice (a,b)	1,420,601.83	1,703,575.01
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	682,762,911.45	588,513,825.91
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	118,872.27	101,707.65
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	118,872.27	101,707.65
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	682,881,783.72	588,615,533.56

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	936,138.00	970,522.10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	936,138.00	970,522.10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-82.18	-87.63
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-82.18	-87.63
Résultat sur opérations financières (I + II)	936,055.82	970,434.47
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	587,800.50	733,140.54
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	1,523,856.32	1,703,575.01
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-103,254.49	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	1,420,601.83	1,703,575.01

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,80% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Actif net en début d'exercice	588,513,825.91	698,412,304.47
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	-	9,763,028.65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-53,592,474.07	-9,763,028.65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13,531,677.83	786,084.13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8,060.31	-5,212.31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-	-2,498.45
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	132,794,085.77	-112,380,426.94
Différence d'estimation exercice N	204,244,838.61	71,450,752.84
Différence d'estimation exercice N-1	-71,450,752.84	-183,831,179.78
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1,523,856.32	1,703,575.01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	682,762,911.45	588,513,825.91

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2019
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2019	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	31,177.0000	
Commissions de souscription et/ou de rachat		
Montant (EUR)		
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion		
Montant (EUR)		
% de l'actif net moyen		
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,326,655.31	0.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	1,914,455.81	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2019
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	951,432.27
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	951,432.27
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	118,872.27
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	118,872.27

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2019
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	6,500.31
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6,500.31	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,420,601.83	1,703,575.01
Total	1,420,601.83	1,703,575.01
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,420,601.83	1,703,575.01
Total	1,420,601.83	1,703,575.01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

ALM SELECTION EURO

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12,795,264.37	778,373.37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	12,795,264.37	778,373.37
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	12,795,264.37	778,373.37
Total	12,795,264.37	778,373.37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,458.40	1,518.63	1,743.57	1,469.21	1,848.37
Actif net (en k EUR)	290,627.18	455,970.87	698,412.30	588,513.83	682,762.91
Nombre de titres					
Parts C	199,277.0000	300,251.0000	400,563.0000	400,563.0000	369,386.0000

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	167.50	21.32	7.41	1.94	34.63
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-2.04	2.24	4.14	4.25	3.84

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ALM SELECTION EURO

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				681,923,851.14	99.88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				681,923,851.14	99.88
BEST BUSINESS MODELS SICAV IPC	295,820.0000	200.11	EUR	59,196,540.20	8.67
BGF-EURO MARKETS FUND-EURI2	1,483,470.0000	34.31	EUR	50,897,855.70	7.45
BNP PARIBAS MONEY 3M-IC	105.0000	23,133.43	EUR	2,429,010.02	0.36
BSO FRANCE-I	61.0000	186,384.29	EUR	11,369,441.69	1.67
ELEVA EUROLAND SE-I2 EUR ACC	23,500.0000	1,167.20	EUR	27,429,200.00	4.02
EQUI-CONVICTIONS-B	30.0000	102,156.02	EUR	3,064,680.60	0.45
GROUPAMA AVENIR EURO I CAP 4DEC	1,700.0000	13,249.22	EUR	22,523,674.00	3.30
INDEPEN ET EXPAN-SMALL C-XCP	12,252.0000	503.63	EUR	6,170,474.76	0.90
ING (L) INV Euro High Dividend I CAP	94,917.0000	681.57	EUR	64,692,579.69	9.48
ISHARES CORE DAX UCITS ETF DE	261,820.0000	113.52	EUR	29,721,806.40	4.35
LAZARD ALPH EUR I ACT -I-	132,870.0000	478.05	EUR	63,518,503.50	9.30
LYXOR CAC 40 DR-D- EUR	557,225.0000	58.44	EUR	32,564,229.00	4.77
METROPOLE VALUE SRI FCP	36,717.3975	314.92	EUR	11,563,042.82	1.69
MONETA MICRO ENTREPRISES-C	20,000.0000	1,205.34	EUR	24,106,800.00	3.53
MONETA MU CAPS C 4D	181,630.0000	292.93	EUR	53,204,875.90	7.79
MONTPENSIER QUADRATOR	6,950.0000	386.76	EUR	2,687,982.00	0.39
ORSAY DEVELOPPEMENT FCP	28,800.0000	251.32	EUR	7,238,016.00	1.06
PETERCAM B FUND-EQ EUROLND-F	279,805.0000	234.99	EUR	65,751,376.95	9.63
SYCOMORE SELECTION RESPONS-I	110,006.0000	394.14	EUR	43,357,764.84	6.35
VANGUARD EUROZONE STK-INS	458,100.0000	219.24	EUR	100,435,997.07	14.72
Créances				951,432.27	0.14
Dettes				-118,872.27	-0.02
Autres comptes financiers				6,500.31	-
TOTAL ACTIF NET				682,762,911.45	100.00

ALM SELECTION EURO

Fonds Commun de Placement
Siège social : 151-155 Rue de Bercy, Paris 75012
RCS 449 471 325

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019



Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Paris

Ce rapport comporte 36 pages

Aux porteurs de parts du FCP ALM SELECTION EURO,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’organisme de placement collectif ALM SELECTION EURO, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l’opinion

a) Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2018 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

V – Responsabilités de la société de gestion relative aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 25 février 2020

C.T.F

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. LEGUÉ', written in a cursive style.

Christophe LEGUÉ

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.